

Règlement de la course : **Ninaute by P'ACL**

1- ORGANISATION. Le club d'athlétisme de Limoux organise la 1^{ère} édition de la course '**Ninaute by P'ACL**' à Limoux le dimanche 23 février 2025 à 10 heures.
Départ et arrivée au centre Robert Badoc domaine de Ninaute 11300 Limoux.

2- PRÉSENTATION ET TARIFS . Course nature de 11 kms et 420m D+, uniquement sur chemin de terre - 2 ravitaillements sont prévus au kilomètre 4,5 et à l'arrivée. A partir de junior.
Une randonnée est aussi organisée au tarif de 5 euros à régler sur place.

Cette course sera inscrite au **Challenge Départemental de l'Aude**.

Un challenge Strava est mis en place, une portion d'environ 900m à 14% de moyenne sera chronométré et une récompense au plus et à la plus rapide sera offerte.

Tarif 12€. Ce tarif s'applique pour des inscriptions en ligne sur le site Chrono-start (hors commission). Possibilité de s'inscrire sur place.

3- CONDITION DE PARTICIPATION. Compétition chronométrée avec classement, ouverte aux sportifs présentant une licence FFA de l'année ou le Parcours de Prévention Santé (PPS) disponible sur la plateforme en ligne de la FFA (attention valable que 3 mois).

4- ASSURANCE. L'organisateur est couvert par une assurance responsabilité civile pour l'épreuve, cette assurance ne couvre pas les risques individuels des coureurs qui renoncent expressément à tout recours envers l'organisateur. Il incombe à tout participants non licenciés de s'assurer personnellement pour la pratique de ce sport. L'organisation ne peut en aucun cas être tenue responsable en cas d'accident ou de défaillance consécutif à un mauvais état de santé ou une préparation insuffisante. Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas de vol ou de dégradation de matériel. Les participants s'engagent à ne procéder à aucune poursuite envers l'association.

5- DROIT A L'IMAGE. Les concurrents, par leur engagement, déclarent renoncer à leur droit à l'image, et autorisent l'association « Athlétisme Club Limoux » à exploiter les clichés et films pris le jour de l'épreuve à des fins de promotion.

6- RESPECT DE « L'ESPRIT TRAIL ». - Respecter les bénévoles et toutes personnes présentes. - Rester fair-play. - Aider tout concurrent en situation dangereuse ou de détresse. - Respecter l'environnement : - Ne rien jeter dans la nature..... absolument rien. - Rester sur les sentiers balisés.

7- RÉCOMPENSES. Les récompenses sous forme de coupes ou médailles, lots et objets promotionnels sont remises à l'arrivée pour les **3 premiers H/F du scratch** et **aux premiers H/F de la catégorie junior à M9** (pas de cumul de récompense).

Une récompense sera offerte au coureur et à la coureuse la plus rapide du challenge Strava.

Renseignements / contact: acl.limoux@gmail.com